

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

3 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Les grands thèmes abordés : le cadre normatif de l'Etat belge, les principes fondamentaux d'organisation du pouvoir en Belgique, les institutions politiques et administratives de la Belgique et les droits des personnes.
Acquis d'apprentissage	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu	<p>Objet</p> <p>Le droit constitutionnel est désormais considéré comme une discipline fondamentale dont l'étude est nécessaire pour les juristes mais également pour les étudiants qui, d'une manière ou d'une autre, entrent en contact avec la figure de l'Etat et avec l'encadrement juridique de la politique.</p> <p>L'objet du droit constitutionnel ne se limite pas à la Constitution écrite d'un Etat., mais englobe l'ensemble des règles matériellement constitutionnelles.</p> <p>Le droit constitutionnel a pour objet les fondements du droit public. Il organise les pouvoirs de l'Etat, ses composantes, reconnaît et protège les droits fondamentaux des individus et des groupes.</p> <p>Méthode</p> <p>L'approche du droit constitutionnel lors du cours est résolument interdisciplinaire et critique. D'abord, nous tâcherons de situer le droit constitutionnel dans son contexte, de multiplier les ouvertures vers d'autres disciplines, et en particulier vers les sciences politiques. Ensuite, l'objectif du cours n'est pas seulement l'apprentissage et la maîtrise d'un certain nombre de concepts, règles et mécanismes du droit constitutionnel positif ; c'est aussi le développement d'une approche critique de cette branche du droit.</p>
Autres infos	Evaluation : Examen écrit en principe. La mémorisation ne suffit pas. La compréhension du sens et de la logique des textes, la précision de l'expression ainsi que le maniement de la terminologie adéquate constituent des éléments importants d'appréciation. L'utilisation des textes juridiques commentés est autorisée à l'examen.
Faculté ou entité en charge:	ESPO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences des religions	SREL2M	3		